STATEMENT DISCOURS



ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, M. MITCHELL SHARP, À L'OCCASION DU DÎNER PARLEMENTAIRE DU COMITÉ CANADA_ISRAËL, LE MERCREDI 1ER MAI 1974

(TRADUCTION)

Je me joins avec plaisir à mes distingués collègues du Parlement pour vous accueillir ce soir au deuxième dîner du Comité Canada-lsraël, lequel célèbre le 26 anniversaire de l'Etat d'Israël. Si notre attitude en face d'Israël était la grande question débattue dans ce Parlement, il n'y aurait aucune raison de spéculer sur une élection hâtive.

Votre Comité s'est fixé deux objectifs, soit:

- encourager l'amitié et la compréhension entre l'sraël et le Canada; et
- réaliser une paix juste et durable entre l'srael et ses voisine arabes.

Le Gouvernement du Canada fait également siens ces deux objectifs. Pour ce qui est du premier, nous pouvons constater que les relations entre les deux pays ont connu un essor et une vigueur soutenus, grâce en grande partie à l'énergie, à l'inspiration et aux ressources de votre comité.

Les échanges commerciaux entre le Canada et Israël se sont chiffrés l'an dernier à environ 58 millions de dollars, soit une augmentation de quelque 18 millions par rapport à l'année précédente.

La fréquence accrue des rapports entre Canadiens et Israéliens a contribué davantage encore à raffermir les liens d'amitié et de compréhension entre les deux pays. Bien qu'on ne sache pas encore quel a été le nombre exact des Canadiens qui se sont rendus en Israël en 1973, je sais que quelque 12,000 Israéliens, dont quelques ministres du Cabinet et d'autres personnalités, ont visité le Canada durant cette période. Comme bon nombre d'entre vous le savent déjà, le Ministre des Affaires étrangères, M. Eban, doit faire une brève visite officieuse à Ottawa, le mois prochain. Dans les jours qui suivront, nous comptons accumini rune équipe d'experts israéliens en matière d'énergie qui viendront voir à l'oeuvre le réacteur CANDU.

Je sais que des journalistes du Canada et d'Israël ont fait état d'un prétendu manque d'empressement du Gouvernement du Canada à participer à la construction d'une centrale nucléaire pilote en Israël. Afin qu'il ne subsiste aucune équivoque à cet égard, je tiens à préciser que le Gouvernement canadien autorise l'exportation de centrales nucléaires n'importe où dans le monde pourvu que soient appliquées les garanties internationales en vertu desquelles ces installations sont utilisées exclusivement à des fins pacifiques. Outre cette condition essentielle. À laqueile Israël ne devrait avoir aucune difficulté à se plier, toute vente de réacteur est soumise aux contraintes commerciales ordinaires comme, par exemple, l'aptitude de l'industrie canadienne à répondre à la fissà la demandéintérieure et à la demande internationale.

Israël a reçu des prêts totalisant près de 100 millions de dollars, aux termes de l'accord conclu en 1972 avec la Société pour l'expansion des exportations; quelque 50 millions de cette somme ont déjà été affectés à des travaux comprenant des centrales thermiques et à la construction de l'aéroport commercial Ben-Gourion. Le financement d'autres projets de développement aussi valables est en voie de discussion et je suis convaincu que, d'ici à la fin de l'année, d'autres accords permettant d'engager le reste du prêt auront été conclus.

Les négociations visant la conclusion d'un accord sur la double imposition entre le Canada et Israël sont rendues à un stade avancé à la suite de la visite qu'un groupe de fonctionnaires canadiens a faite en Israël en janvier dernier.

Bref, les relations entre le Canada et Israël sont excellentes. Toutefois, les deux pays devront accroître leurs efforts et leurs initiatives afin de donner à ces relations toute l'ampleur qu'ersemble nous jugeons souhaitable.

Qu'advient-il de cet autre objectif qui échappe depuis « longtemps à Israël et à ses voisins? L'annee qui s'est écoulée entre nos deux rencontres a-t-elle vu s'amorcer un règlement juste et durable des questions qui déchirent le Moyen-Orient depuis tant d'années?

Israël subit actuellement d'importantes transformations et le nouveau gouvernement devra faire face aux défis comme aux occasions favorables qu'offre la situation actuelle, très prometteuse, à mon avis. Il y a quelques semaines, M Golda Meir délaissait la scène politique; par son courage, sa sagesse et sa détermination, cette femme remarquable s'est taillé une place parmi les personnalités politiques les plus respectées. Tous ceux qui ont eu la chance de la connaître ont été trappés, comme moi, par ses grandes qualités et par la sincérité et l'absence de prétention qu'elle mettait dans l'accomplissement de ses devoirs à la fois délicats et exigeants.

Le nouveau premier ministre d'Israël devra relever un défi de taille. Comme je suis moi-même membre d'un gouvernement minoritaire, je comprends fort bien le problème que pose la formation d'un gouvernement et son maintien au pouvoir. Heureusement, les Canadiens n'ont pas à faire face au genre de problèmes qu'affrontent les Israéliens dans leurs efforts en vue de rétablir la paix avec leurs voisins; ils recherchent non pas une paix éphémère, mais une paix qui assure leur intégrité et leur fournisse l'occasion de développer leur économie et de façonner leur propre mode de vie dénué de la crainte d'une aggression.

Le Canada reconnaît toujours à Israël le droit d'exister et de vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Notre adhésion à ce principe vital est aussi ferme que jamais malgré les profonds changements de situations et d'attitudes qui ont eu lieu à l'intérieur et à l'extérieur du Moyen-Orient au cours des neuf derniers mois.

Les combats acharnés d'octobre dernier ont été suivis des premières manifestations d'un processus encourageant mais encore fragile où la négociation pacifique des divergences pourrait remplacer la guerre. Les négociations, qu'elles soient directes ou indirectes (et nous pensons que des négociations directes seraient plus fructueuses), sont indispensables pour que soit trouvée au problème du Koyen-Orient une solution que tous les peuples de la région jugent acceptable.

Grâce aux efforts déployés en grande partie par le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, l'accord sur le dégagement des troupes israélo-égyptiennes a été conclu et exécuté. Nous espérons tous qu'il sera bientôt suivi d'un accord similaire entre Israël et la Syrie malgré les combats qui se déroulent encore sur les hauteurs du Golan. Je sais que ces accords ont été décrits comme étant de nature plutôt militaire que politique. Pourtant, on peut les envisager comme les premières mesures négociées en vue d'un accord global.

Il est essentiel, à mon avis, que le dégagement, une fois mené à bien sur le front du Golan, soit rapidement suivi d'une reprise des pourparlers de Genève auxquels participeraient toutes les parties au conflit. L'élan actuel, qui a déjà donné lieu à tant d'espoir, doit être maintenu si l'on veut amorcer le travail d'élaboration d'un traité de paix global pour le Moyen-Orient.

Les chances de parvenir à des négociations significatives sont toutefois compromises chaque fois qu'il se produit des actes de terrorisme au Moyen-Orient. Je pense notamment à la récentetragédie survenue à Kiryat Shmonah. Quel qu'en soit le motif, tous ces actes doivent être condamnés. Ils suscitent des réactions violentes et des représailles et influent de façon tout aussi néfaste sur le climat dans lequel peuvent se tenir des négociations fructueuses. Alors, que prenne fin ce terrorisme insensé où qu'il puisse se produire.

Comme vous le savez, le Gouvernement du Canada n'a jamais essayé d'imposer des idées préconçues sur ce qui pourrait constituer les dispositions d'un accord éventuel. Cela est du ressort des parties mêmes qui sont en cause.

Nous continuons de croire, toutefois, que la Résolution 242 adoptée en novembre 1967 par le Conseil de sécurité offre un cadre tout prêt et tout à fait convenable pour la conclusion d'une entente.

La résolution a été soigneusement rédigée de manière à concilier les positions essentielles des deux parties et à établir une répartition équitable des obligations. On s'est nettement rendu compte que ces deux objectifs avaient été réalisés lorsque la plupart des parties au conflit ont accepté la résolution comme un bon point de départ pour la recherche d'un arrangement pacifique au Proche-Orient. Le Canada a constamment appuyé les dispositions de la résolution à l'élaboration desquelles nous avons étroitement collaboré, en insistant seulement sur le fait qu'il fallait toujours y donner une interprétation strictement littérale. Nous avons résisté à toute tentative visant à infléchir la résolution ou à en faire ressortir tel élément plutôt que tel autre.

Ce que le Canada continue de trouver aussi important aujourd'hui qu'hier, c'est que les parties au conflit se prêtent aux préliminaires de la paix en se fondant sur les principes énoncés dans la Résolution 242. Espérons que la guerre d'octobre 1973 aura été la dernière étape des vingt-cinq années de conflits du Moyen-Orient et que le prochain quart de siècle représentera une ère de paix dans la région. La récente session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les matières premières et le développement a fait ressortir de nombreux problèmes de survivance qui se posent sur notre planète et auxquels l'humanité se doit de consacrer toute son énergie. Nous ne pouvons plus nous permettre les différends et les confrontations stériles qui épuisent inutilement les ressources humaines et matérielles.

L'année décisive du Moyen-Orient peut être 1974. Oeuvrons pour qu'elle soit une année de négociation visant à la conclusion d'un règlement pacifique. Dans les circonstances nouvelles créées par des changements de longue portée qui continuent de se produire, il existe une réelle occasion de paix que nous nous devons de saisir. Réaliser cette paix ne sera guère aisé, mais le Gouvernement du Canada est convaincu qu'on peut y arriver en affirmant de nouveau les qualités qui ont déjà marqué les accords de dégagement, ssoit la persévérance, le courage et la sagesse.